

La diversité ethnique au Laos : un patrimoine culturel, des enjeux politiques et sociaux

Paradoxe : alors que la « majorité » lao représente moins de 50 % de la population, l'histoire du Laos est marquée par l'absence de heurts majeurs entre les multiples groupes ethniques. L'écart économique et social se creuse pourtant entre gens des plaines et minorités montagnardes. Explications.



Une multitude de groupes ethniques difficile à chiffrer

La diversité ethnique en RDP lao n'est pas à chercher longtemps, elle est vivante dans chaque province, évidente même pour le plus paresseux des observateurs tant le vêtement, l'habitat, la langue peuvent être distincts d'un village à l'autre. Il est cependant difficile de dénombrer précisément les groupes ethniques existant aujourd'hui au Laos. Le chiffre

de 47 a été utilisé pour le recensement de 1995 (on parlait précédemment de 68). Mais aucun inventaire ethnolinguistique systématique n'ayant pu être jusqu'alors réalisé, tout décompte reste arbitraire. Une classification, qui prévaut depuis les années 1950 et reste très populaire, distribue les Laotiens sous trois grandes catégories : les *Lao Loum* (Lao des plaines), *Lao Theung* (des contreforts), *Lao Soung* (des sommets). En bas, la majorité culturelle lao, riziculteurs de vallées et bouddhistes. Et, en progressant vers le haut, les montagnards, tous essarteurs (pratiquant la culture sur brûlis) et

« animistes » : d'abord les autochtones, installés de longue date sur les contreforts, puis les immigrés, venus de Chine ou de Birmanie depuis un siècle ou deux et occupant les sommets. Quoique rudimentaire, cette répartition a du moins permis de remplacer certaines désignations péjoratives anciennes, notamment le terme *Kha*, « esclaves » et par extension « sauvages », jadis courant pour désigner les populations autochtones. Elle présente aussi l'avantage d'un point de vue national de pouvoir affirmer, derrière une différenciation de type géographique, l'unité des « Lao ». Mais cette

Yves Goudineau est ethnologue, responsable à l'Orstom d'un programme de recherche sur les populations austroasiatiques. Il réside au Laos depuis 1993. Il est consultant permanent auprès des Nations unies (PNUD, Unesco) pour les questions relatives aux minorités ethniques en Asie du Sud-Est.



dist
troi
dibl
les
dep
mot
Moi
clas
fam
rete
- la
noir
« co
com
depu
vallé
ont
à sa
tous
pein
- les
anci
depu
prés
com
Ils s
auto
- les
(plus
Hmo
de C
débu
exclu
(pres
- les
Phou
marcl
arrivé
que le
À cett
pour
urbain
dont l
nistrat
avant
écono
certain
ou Sa
massiv
d'où e
années

Géré
la m

La m
origina
Thaila
abriten
niques.
plus ra

mai 19

supérieurs, élevés, nobles, estimables (*sung*), ils sont en haut (*thoeng*), en amont du fleuve, au nord (*nua*). Les cadets sont inférieurs, subordonnés, vils par rapport aux aînés (*tam*), ils sont en bas (*loum*), en aval du fleuve, au sud (*tay*). Sur le plan sexuel, la société distingue idéologiquement les hommes, supérieurs (*soung*), possesseurs du sacré, des femmes, inférieures (*tam*), susceptibles de polluer l'homme par le sang menstruel. L'épouse appelle l'époux *ay*, « aîné », qui appelle sa femme *nong*, « cadette ». En fait, cette idéologie machiste est tempérée par les règles de mariage qui font que l'homme venant, s'installe chez son épouse, se trouve sous la tutelle des mânes des ancêtres de cette dernière. L'homme est donc nomade, quand la femme est stable, sédentaire, ce qui lui assure une certaine puissance.

Ce principe binaire aîné/cadet permet à l'ego laotien de se situer à tout moment dans ses relations sociales. Si le cadet doit respect et obéissance à l'aîné, l'aîné lui doit en retour directives et protection. En présence de l'aîné, le cadet doit exprimer sa « soumission », en inclinant légèrement la tête. Les relations sociales se jouent sur un plan vertical, ou pour le moins incliné. Des relations horizontales, nouées avec des amis, des *alter ego*, sont l'exception. Elles s'établissent avec un nombre restreint d'individus, les amis *fide jure* (*siao*), les camarades de classe ou de promotion, et de préférence en l'absence des aînés. En dehors de l'univers familial, se trouve l'autre, l'étranger (*phou ün*), qui, ne m'étant rien et pour lequel je ne suis rien, mérite ma réserve méfiante.

Le corps social est perçu sur le modèle du lignage, comme une pyramide au sommet de laquelle se trouve l'ancêtre, le chef, le roi, le prince, le leader. L'individu n'est qu'un maillon au milieu de cette construction sociale : au-dessus, il y a les aînés, en dessous, les cadets. Le mythe de genèse recommande : « que le royaume du frère aîné demeure celui du frère aîné, que le royaume du frère cadet demeure celui du frère cadet... ». Le non-respect de cette règle où chacun et chaque chose doit rester à sa place risque de mettre à mal l'harmonie sociale, et remettant en cause le statut social de la personne, de provoquer une perte de face sociale (*sia naa*). La hiérarchisation du corps social se trouve reproduite sur le corps humain. La tête (*houa*) est au contact avec la Surnature, sacrée. Les pieds (*tin*) sont au contact avec la poussière, vils, ce qu'il y a de plus bas. Quand la violence va exploser, au moment où le Français dira : « je vais te casser la gueule » (coup de poing, geste horizontal), le Lao menacera « je vais te donner un coup de pied à la bouche », donc à la tête (coup de pied, geste vertical : ce qu'il y a de plus vil vers ce qu'il y a de plus sacré). Telles sont les grandes lignes du type d'organisation sociale que le nouveau pouvoir

socialiste, en place depuis 1975, tente de réformer en introduisant une idéologie égalitaire. Notons quelques aménagements idéologiques. Les révolutionnaires au pouvoir sont appelés *ay-nong*, les « aînés/cadets », la juxtaposition des deux termes visant à neutraliser leurs connotations nettement hiérarchisées. De plus, on appelle les leaders politiques *loung* (oncle, c'est-à-dire frère aîné du père), de préférence à *sahay* (camarade), terme réservé à l'usage interne au sein de la nomenclature communiste.

Le surnaturel omniprésent

Dans le mythe de genèse, les divinités venues installer les premiers hommes tracent une règle de conduite entre eux et le monde surnaturel : « Ne nous rendez point visite dans le ciel, là-haut. Quant à nous, nous ne viendrons point vous voir. Une fois que vous serez morts, il faut que les gens d'en-bas vous fassent des offrandes... Quand les gens de ce royaume terrestre mangeront quelques aliments et diront : *ma nyü* (venez aïeux), accourez tous deux pour prélever votre part... ». Même recommandation de la part du couple d'ancêtres fondateurs de la capitale royale : « Si nous périssons, que tous les hommes nous fassent des offrandes. Avant de faire quoi que ce soit, avant de manger quoi que ce soit, qu'ils nous appellent, ensuite qu'ils agissent, qu'ils mangent... ».

Le monde surnaturel est peuplé d'esprits qui environnent l'humain, agissent en lui, interfèrent dans le cours de son existence en le rappelant à l'ordre ou en le protégeant. Il convient donc de les prendre en considération, d'en tenir compte à tout moment. Ces êtres qui couvrent l'être humain, qui ont pouvoir sur lui, il leur voue crainte et respect. Ils se manifestent en rompant la routine de la vie par des événements imprévus (incidents, accidents, maladies, toutes sortes de problèmes...). La communication avec eux utilise un autre langage (rites, offrandes, cultes, prières...). Ce langage vise, soit à apaiser leur colère, soit à leur demander de l'aide, à obtenir leurs faveurs. Il est rituel, codifié, invitant, appelant, offrant... De l'autre côté, le message de la Surnature passe par des signes, des événements à interpréter. L'interprétation des signes relève souvent de la compétence d'un spécialiste (devin, médium...).

Cette Surnature va jouer à plusieurs niveaux. Le villageois lao a toujours la possibilité d'interpréter les grandes épreuves de la vie (naissance, accident, décès...) en terme de *karma*. Le *karma* est une espèce de *curriculum vitae* qui comptabilise en crédit ou en débit les bonnes et les mauvaises actions commises dans des vies antérieures et dans cette vie. Le solde s'effectue inéluctablement dans cette vie, ou dans la prochaine. Qui a fait le bien recevra un bonheur proportionnel. L'idéal du bon bouddhiste

est d'avoir un solde créditeur croissant. Être bouddhiste au sens populaire du terme, c'est, hormis la pratique de rites, à la maison ou à la pagode, l'aumône quotidienne aux bonzes, l'ordination pour un homme à l'occasion du décès du père ou de la mère, faire sienne, le moment voulu, cette croyance au *karma*, en reconnaître la manifestation.

Mais dans l'immédiat, au quotidien, face aux aléas de la vie, l'individu lao a la possibilité d'en appeler aux *phi*, terme générique désignant tout un cortège de génies, d'esprits... À la maison, au sein de la famille nucléaire comme de la famille étendue, il est sous le pouvoir des mânes des ancêtres. Ils sont là, toujours présents, constituant son environnement surnaturel immédiat. Ces esprits qu'on ne nomme pas peuvent se fâcher, intervenir, réclamer soins, nourriture, respect, en touchant, effleurant les vivants, ce qui se traduit très souvent par une fièvre, une maladie, surtout chez les enfants, ou par la possession d'un membre de la famille. Il est donc nécessaire de les prendre en considération, de les informer des faits et gestes de la famille, de leur demander leur avis, par exemple pour un mariage, un voyage, une entreprise..., en bref de les craindre et de les respecter en leur faisant des offrandes.

Au niveau de la communauté villageoise, les génies tutélaires, les génies du terroir sont les garants de l'harmonie sociale. Ils sont pluriels : fondateurs du village et des lignages, les relations avec les génies sont du même type que celles établies avec les mânes des ancêtres, mais elles n'engagent plus seulement un individu ou une famille, mais la communauté toute entière. À ce niveau, ce sont le chef du village et les notables, qui, en tant que représentants de la communauté, s'adressent à eux. Leur culte est si important pour le bien-être des villageois qu'un spécialiste ès cultes des génies tutélaires fait souvent office de maître du rituel calendérique et d'intermédiaire privilégié. Le génie tutélaire se manifestera à la communauté en possédant la femme-médium attachée à son culte. Au-dessus de la société des hommes, dans leur environnement immédiat, intime ou bien plus distant, se tient donc une société de puissances supérieures : génies, esprits, divinités... En fonction de sa tradition familiale et de sa propre sensibilité, chacun peut éventuellement privilégier des relations avec une de ces puissances supérieures qui deviendra ainsi son génie de tutelle personnel. Cette intimité peut parfois déboucher sur l'acquisition d'un pouvoir magique. Ce pouvoir exceptionnel, secret, ne peut s'exercer que si des interdits sont respectés. En cas d'enfreinte à ces interdits, le magicien risque de devenir sorcier et de se livrer à la magie noire, à moins qu'il ne choisisse la voie la plus estimée socialement, se faire bonze, temporairement ou à vie ■

distribution de la population selon trois étages écologiques n'est plus cré- dible aujourd'hui compte tenu de tous les mouvements humains intervenus depuis trente ans entre plaines et montagnes.

Moins imagée mais plus exacte est la classification en quatre grandes familles ethno-linguistiques, désormais retenue officiellement :

- la famille lao-tai (Lao, Tai Nua, Tai noirs, Tai rouges, Lue, Phouan..., tous « cousins » des Thaïs de Thaïlande) comprend donc les Lao qui, installés depuis le XIII^e siècle environ dans les vallées de la Nam Ou et du Mékong, ont donné leur nom au pays, et sont à sa tête depuis cette date¹. Ensemble, tous ces groupes totalisent, en fait, à peine 50 % de la population ;

- les Austroasiatiques, famille la plus ancienne et la plus diverse, sont depuis au moins 3 000 ans au Laos, présents au nord (Khmu, Lamet) comme au sud (Jru, Alak, Ta Oi...). Ils sont reconnus comme les vrais autochtones (35% de la population) ;

- les Yao (Lanène, Yao) et les Miao (plus connus sous l'ethnonyme Hmong), sont progressivement venus de Chine ou du Vietnam à partir du début du XIX^e siècle et se sont installés exclusivement au nord du pays (presque 10 % de la population) ;

- les Tibéto-Birmans (Akha, Lahu, Phou Noy...), venus de Birmanie, des marches du Tibet et de Chine, sont arrivés dans le nord à la même époque que les Miao-Yao (5 %).

À cette classification, il faudrait ajouter pour être complet les minorités urbaines vietnamiennes et chinoises, dont la venue fut suscitée par l'administration coloniale². Très importantes avant 1975, elles dominaient même, économiquement et numériquement, certaines grandes villes comme Paksé ou Savannakhet, et se sont ensuite massivement réfugiées à l'étranger, d'où elles semblent depuis quelques années amorcer un retour prudent.

Gérer politiquement la multiethnicité

La multiethnicité n'est pas une originalité en Asie du Sud-Est : la Thaïlande, l'Indonésie, le Vietnam abritent une foison de groupes ethniques. Mais la situation du Laos est plus rare car les « minorités » repré-

sentent plus de la moitié de la population, tandis que la « majorité » lao (au sens strict, les gens originellement de langue lao) n'en forme qu'environ 35 %. Une source de tensions potentielles, quand les exemples de multiethnicité explosive sont légion à travers le monde, notamment en Birmanie voisine.

En fait, il est frappant de constater à travers l'histoire l'absence de violences majeures entre les différentes populations. Certes, les chroniques rapportent comment les Lao se sont imposés par les armes sur les Kha. Plus récemment, on sait que l'arrivée au siècle dernier des Miao-Yao au nord a généré des disputes foncières avec les Khmu installés sur place de longue date, ou que les groupes austroasiatiques bataillaient fréquemment les uns contre les autres. Mais ces conflits n'eurent qu'une portée limitée, et les territoires traditionnels de chacun furent généralement respectés. La très faible densité, donc la disponibilité de terres pour tous, la distance sociale et culturelle entre gens des plaines et gens des montagnes, sont autant de facteurs de rapports interethniques relativement paisibles.

Les minorités pâtirent cependant régulièrement des guerres que se livrèrent les grandes sociétés étatiques régionales (Khmers, Siamois, Birmans, Vietnamiens...), et au milieu desquelles elles se retrouvaient impliquées. Au début du siècle, des rébellions mirent également aux prises certaines ethnies avec le pouvoir colonial français³. Mais les choses empirèrent avec les guerres contemporaines. La guerre d'Indochine créa de premières scissions entre certains groupes, voire à l'intérieur des communautés (Tai Dam, Hmong...), que la guerre du Vietnam prolongea et exacerba. Tandis qu'une grande partie des montagnards austroasiatiques se rangeait aux côtés du Pathet Lao et du Vietcong, avec d'autant plus de conviction que leurs territoires étaient bombardés au napalm par l'aviation américaine, d'autres communautés rejoignaient le camp royaliste. Les Hmong furent particulièrement partagés, les uns révolutionnaires, les autres constituant une armée payée et entraînée par la CIA, qui dut s'enfuir en 1975.

Après son arrivée au pouvoir, le Pathet Lao tint à marquer sa recon-

naissance à l'endroit des ethnies minoritaires, qui avaient constitué le fer de lance de ses troupes, et tenta d'apaiser les tensions issues de la guerre. Au sein du nouveau régime elles bénéficièrent de privilèges particuliers, notamment d'une représentation formelle au sein de plusieurs institutions (à l'Assemblée nationale, où les deux vice-présidents étaient « minoritaires », au sein du Front d'édification nationale), et purent obtenir des positions élevées dans le gouvernement de certaines provinces et dans l'armée. Mais elles semblent depuis avoir perdu une partie de ces positions de prestige, et avoir été progressivement remplacées ces dernières années par des cadres mieux éduqués, formés à l'étranger, et généralement Lao Loum. Cependant, les élections de décembre 1997 qui voient à nouveau un nombre important de députés « minoritaires » entrer à l'Assemblée nationale (Lao Theung notamment) semblent devoir infléchir la tendance précédente.

Pour l'instant, la multiethnicité ne semble pas constituer une menace politique proche. La plupart des communautés sont ordinairement très fragmentées et, contrairement à ce qui se passe en Birmanie, ne possèdent pas d'organisation politique « ethnique ». Dans les groupes austroasiatiques, la structure politique ne dépasse traditionnellement pas le niveau villageois. Par ailleurs, leurs territoires ayant généralement été respectés tout au long de l'histoire lao, les minorités ethniques n'ont pas eu à développer de tradition irrédentiste. L'exception vient d'une partie de la communauté hmong qui est aujourd'hui devenue une préoccupation constante pour le gouvernement. D'une part, parce que les Hmong sont directement liés à la production d'opium dans le pays ; d'autre part, parce que, pointe émergée au Laos d'une population considérable ailleurs (Chine, Vietnam, Thaïlande, mais aussi Europe, États-Unis, Guyane)⁴, ils ont les moyens de mobiliser des soutiens internationaux pour appuyer des revendications identitaires ou économiques. Une fraction de la diaspora hmong, du reste, mène à l'étranger une campagne virulente contre l'État lao, et semble soutenir dans le pays même des actions violentes⁵.

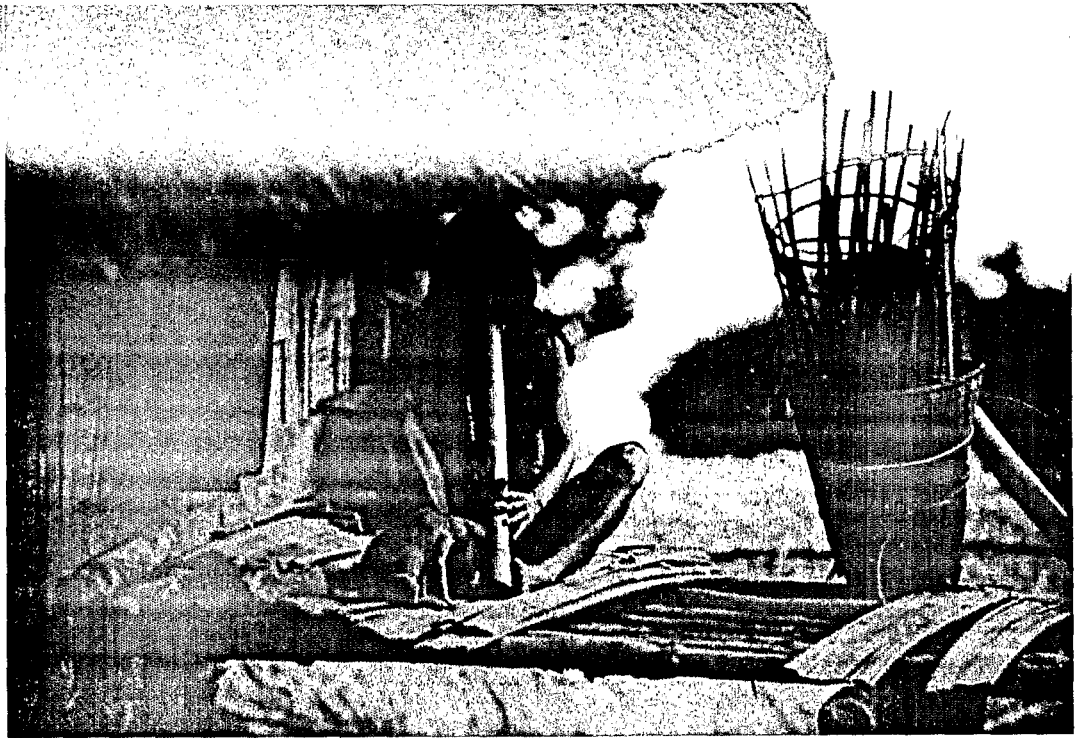
[1] G. Condominas, *L'espace social. À propos de l'Asie du Sud-Est*. Flammarion, Paris, 1980.

[2] Sur les communautés chinoises au Laos, on peut lire F. Rossetti : « La renaissance du fait chinois au Laos », *Perspectives chinoises*, juillet-août 1997.

[3] Notamment la rébellion hmong dite du « Fou », et la révolte du plateau des Bolovens. Cf. P. Brocheux (coord.), *Histoire de l'Asie du Sud-Est, révoltes, réformes, révolutions*, Lille, 1981.

[4] À propos de la diaspora hmong en France, on peut lire J.-P. Hassoun, *Hmong du Laos en France. Changement social, initiatives et adaptations*, Paris, PUF, 1997.

[5] On rappellera les vagues d'attentats commis les années passées dans la région de Kasy, au nord de Vientiane, généralement attribués aux Hmong.



[6] Y. Goudineau (coord.), *Resettlement and characteristics of new villages in six Provinces of Lao PDR*, UNDP / Unesco / Orstom, 1997.

[7] F. Michel, « Touristes, minorités et développement en Thaïlande du Nord », *Mutations asiatiques* n° 8, mai 1997.

Une tentative d'intégration sociale et culturelle

Le statut minoritaire d'un groupe n'est pas seulement défini par l'ethnicité ou l'histoire, mais aussi par sa condition économique et sociale. Or, tandis que le Laos se développe, l'écart économique et social se creuse entre gens des plaines et minorités montagnardes. Les premiers sont de plus en plus inclus dans une société de marché, ayant accès aux moyens de communication, quand les secondes demeurent dans des zones reculées où les conditions de vie tendent à se détériorer. Le gouvernement lao tente donc d'associer les minorités ethniques au développement national par une intégration économique visant à réduire drastiquement la pratique de la défriche-brûlis tout en poussant les villageois à passer d'une économie de subsistance à une économie de marché. Il s'agit également d'une intégration territoriale et sociale, qui entend réduire l'isolement de certains villages et leur donner accès aux services (santé, éducation...), par le déplacement et la relocalisation de villages en plaine (qui ont souvent des effets contraires à ceux escomptés⁶) ou par l'amélioration de pistes, limitée

parce que très onéreuse. Aujourd'hui près de 30 % de la population réside dans des villages ou districts inaccessibles une grande partie de l'année. Dernier objectif : une intégration culturelle, promouvant une culture nationale (calquée de fait sur la culture « lao »). En premier lieu, il s'agit de promouvoir une langue commune (le lao) encore mal parlée par beaucoup de montagnards (l'usage des langues minoritaires pour l'enseignement n'est pas admis par le ministère de l'Éducation). Ensuite, d'encourager la création d'un folklore ethnique national ou régional (danses, chants, artisanat). Dans le même temps, nombre de pratiques culturelles spécifiques, marqueurs identitaires essentiels pour certaines ethnies minoritaires, sont ouvertement dévalorisées, au point que certains villageois y renoncent d'eux-mêmes : pratiques religieuses (sacrifices...) ou culture matérielle (architecture, statuaire...). Paradoxalement, après avoir survécu aux vicissitudes de l'histoire, notamment aux guerres contemporaines, de nombreux groupes ethniques semblent aujourd'hui dans une situation d'extrême précarité, alors que le développement économique du pays s'accélère. En outre, les territoires de montagne, qui forment leur habitat naturel et représentent environ les deux tiers de la superficie totale du

Laos, deviennent un enjeu du développement, en fournissant les deux principales richesses du pays : la forêt et l'énergie hydroélectrique. La construction de barrages, la protection ou la coupe organisée de la forêt entrent régulièrement en contradiction avec l'occupation de l'espace par ces minorités ethniques pratiquant la culture sur brûlis. La diversité culturelle est une richesse qui s'exprime spontanément au Laos et tranche avec les artifices déployés dans certains pays voisins pour répondre à la demande croissante de « tourisme ethnique »⁷ (demande qui commence à poindre, à une moindre échelle, au Laos). Mais c'est une réalité fragile qu'il faut préserver d'urgence, pour que l'intégration en cours puisse aller de pair avec la sauvegarde du patrimoine culturel minoritaire. La constitution de 1991 veut le garantir, qui indique : « l'État mènera une politique d'unité et d'égalité entre les différents groupes ethniques. Chaque groupe ethnique a le droit de conserver et de perfectionner ses propres traditions et sa culture, comme celles de la nation. Toute discrimination entre groupes ethniques est interdite. L'État déploiera tous les moyens possibles pour continuer à améliorer et à élever le niveau économique et social de tous les groupes ethniques ». Dont acte ■